

## CONFERENCE DE PRESSE

### NATURA 2000

# Des moyens renforcés pour protéger la biodiversité

**Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA), deux premiers contrats Natura 2000 vont être signés avec l'État pour un montant de 105 000 euros. Ces fonds permettront de renforcer la protection de la faune et de la flore des dunes et des pelouses calcaires à Saint-Georges-de-Didonne, Meschers-sur-Gironde et Épargnes. Vous êtes conviés à la signature de ces contrats qui aura lieu :**

**Mercredi 19 juillet à 11 heures**  
**Au siège de la CARA,**  
**107, avenue de Rochefort à Royan**

en présence de Jean-Pierre TALLIEU, président de la CARA et du comité de pilotage Natura 2000, Jean-Marc Bouffard (maire de Saint-Georges-de-Didonne), Dominique Decourt (maire de Meschers-sur-Gironde), Élisabeth Martin (maire d'Épargnes), Yann Fontaine (responsable de l'unité Milieux, forêt et biodiversité au sein de la Direction départementale des territoires et de la mer 17) et Benoit Biteau (président du Conservatoire d'espaces naturels – CREN - de Poitou-Charentes).

Le réseau Natura 2000 regroupe en France un ensemble de 1758 sites constitués d'habitats ou d'espèces animales et végétales à protéger. Depuis mars 2015, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) est chargée d'animer le site n°36 des « marais et falaises des coteaux de Gironde », qui abrite un patrimoine naturel remarquable sur 12 600 hectares et 21 communes du littoral. Les actions envisagées pour entretenir et préserver ce site classé font l'objet de contrats, financés à hauteur de 70% par l'État.

Le premier contrat Natura 2000 porte sur la protection des dunes embryonnaires et la gestion des pelouses calcaires à Saint-Georges-de-Didonne et Meschers-sur-Gironde. Une enveloppe de 52 600 euros est ainsi prévue pour installer des ganivelles (clôture formée par l'assemblage de lattes de bois) et des barrières à fil au sud de la grande conche de Saint-Georges-de-Didonne et sur la plage de Suzac, à Meschers-sur-Gironde. Ces barrières vont conforter celles déjà posées en 2006 pour lutter contre l'érosion marine, accroître la fixation des dunes et préserver toute la faune et la flore qui y sont associées. Les moyens fournis par le contrat Natura 2000 permettront aussi de poursuivre et d'étendre la fauche tardive des pelouses calcaires de la pointe de Suzac, les plus riches en flore de tout l'estuaire de la Gironde.

Le deuxième contrat concerne la gestion du coteau de Moquesouris, un ensemble de parcelles situées à Épargnes récemment acquises par le CREN de Poitou-Charentes. Près de 53 000 euros sont ici prévus pour restaurer ces pelouses calcicoles en voie d'enfrichement, et y créer un corridor écologique en plantant une haie de végétaux d'origine locale. Cette haie permettra à certains mammifères comme les chauves-souris de se déplacer plus facilement entre les zones de boisement, les pelouses des coteaux et les prairies aux alentours.

Ces deux premiers contrats sont signés pour une durée de cinq ans. En contrepartie des fonds versés, chacun des organismes chargés de la gestion s'engage à conserver ou restaurer les habitats et les espèces d'intérêt communautaire. Natura 2000 permet ainsi de mobiliser des financements et de réunir des partenaires pour s'assurer que ces espaces remarquables seront maintenus dans le temps.

➤ Renseignements complémentaires sur [www.agglo-royan.fr/natura2000](http://www.agglo-royan.fr/natura2000) ou auprès de Sandra Dobigny au 05 46 22 19 38.